

Le bulletin d'information OPTILAB LLLL a pour objectif d'informer les différents acteurs impliqués et touchés par la réorganisation des services de laboratoire sur l'avancement du projet OPTILAB.

Nominations

Au mois de décembre 2016, à la suite d'un concours public, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval a procédé aux nominations des directeurs, médical et clinico-administratif, pour le projet OPTILAB Laval, Lanaudière et Laurentides (LLL). Les 22, 23 et 29 mars prochains, madame Barbir, la docteure Lalancette et monsieur Aubry feront une tournée des laboratoires de la grappe LLL afin de se présenter aux équipes OPTILAB LLL.

DOCTEURE LINDA LALANCETTE – DIRECTRICE MÉDICALE

Le 12 décembre 2016, la docteure Linda Lalancette entrait en fonction à titre de directrice médicale OPTILAB LLL. Docteure Lalancette partage, avec le directeur clinico-administratif OPTILAB LLL, le rôle de directeur de projet pour la grappe Laval, Lanaudière, Laurentides. Spécialiste en microbiologie médicale et infectiologie, la docteure Lalancette est diplômée de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Elle pratique depuis 2000 à l'Hôpital de Saint-Eustache et, depuis 2011, à l'Hôpital de Mont-Laurier/Rivière-Rouge, maintenant regroupés au sein du CISSS des Laurentides. Elle occupe les fonctions de chef de service de microbiologie médicale et infectiologie depuis son arrivée à l'Hôpital de Saint-Eustache et de chef du Département de biologie médicale depuis 2002. Depuis 2009, elle a travaillé sur tous les comités régionaux de réorganisation de l'offre de service des laboratoires et, depuis 2014, elle est membre du comité directeur OPTILAB LLL. Au fil des ans, la docteure Lalancette a contribué à de nombreux rapports scientifiques et à des projets de recherche touchant son domaine de pratique.

« Je crois sincèrement à la qualité des services de laboratoire au sein des LLL. Je compte donc réunir toutes les forces et les richesses de notre grappe, de façon à ce que nous devenions un modèle de réussite au grand bénéfice des patients. OPTILAB doit être un exercice d'optimisation de la qualité. Tous les changements devront donc apporter une valeur ajoutée. Dans cette optique, il faut considérer l'ensemble des laboratoires de chacune des installations comme un seul laboratoire et vous en faites désormais tous partie ». - docteure Linda Lalancette

DANY AUBRY – DIRECTEUR CLINICO-ADMINISTRATIF

Monsieur Dany Aubry est entré en fonction le 23 janvier 2017 à titre de directeur clinico-administratif OPTILAB LLL. Il partage, avec la directrice médicale OPTILAB LLL, le rôle de directeur de projet OPTILAB pour la grappe Laval, Lanaudière et Laurentides.

Ingénieur chimiste spécialisé en biotechnologie, monsieur Aubry est détenteur d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université du Québec à Trois-Rivières et d'une maîtrise en science appliquée, concentration en bio-ingénierie de l'École Polytechnique de Montréal. Il est également titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal. Il a débuté sa carrière dans le secteur de la recherche et du développement de principes actifs biopharmaceutique où son leadership l'a amené à diriger des équipes de recherches multidisciplinaires de haut niveau. Il a accepté, par la suite, le poste de directeur de production d'une importante usine de produits pharmaceutiques de la région de Montréal. Au sein du réseau de la santé et des services sociaux, il a occupé le poste de chef du service de génie biomédical de l'Hôpital de Montréal pour enfants (CUSM) et, depuis janvier 2014, monsieur Aubry travaillait comme chargé de projet OPTILAB pour la grappe LLL.

« Le projet OPTILAB LLL représente une opportunité sans précédent de moderniser les services de biologie médicale des trois régions. La grappe LLL possède déjà un bagage d'expertise très impressionnant. Ma vision consiste à exploiter au maximum tout ce capital de compétence pour mettre en place les meilleures pratiques, les plus hauts standards de qualité et un niveau de service supérieur afin d'être en mesure de relever les défis que présenteront les prochaines décennies. Pour moi, l'objectif du projet est de mettre en place un réseau de laboratoires intégrés visant l'excellence à tous les niveaux, et ce, autant pour les usagers et les prescripteurs que pour le personnel de biologie médicale. » - Dany Aubry

Les dernières réalisations

DÉPÔT DU MANUEL D'ORGANISATION DE PROJET

Au mois d'octobre 2016, le manuel d'organisation de projet (MOP) a été déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le MOP est un document essentiel dans la gestion de projet. Il fournit le cadre de base qui permet aux gens impliqués dans la gestion du projet de bien comprendre leur rôle, la portée du projet, les principes directeurs, les objectifs, le plan et plus encore. Il s'agit d'une description détaillée du projet pour la grappe LLL.

PRÉSENTATION DU PLAN DE MAIN-D'ŒUVRE

Au mois de décembre 2016, un plan de main-d'œuvre préliminaire pour la grappe LLL a été présenté aux représentants syndicaux et aux employés concernés par OPTILAB LLL lors de diverses rencontres s'étant tenues à Laval, Lanaudière et Laurentides. Ce portrait des employés titulaires de poste pour chaque laboratoire de la grappe LLL et de l'évaluation des besoins minimums en effectif requis au terme de la réorganisation a également été acheminé au MSSS. Le document a été élaboré à partir des informations disponibles à ce moment de la planification (capacité de production anticipée des nouvelles chaînes

analytiques, effectifs minimums requis par laboratoire, menu préliminaire des analyses transférées au laboratoire serveur, etc.). Ces données ne sont pas finales et pourraient évoluer dans le temps. Elles représentent un portrait préliminaire conservateur de ce qui devrait être effectif à terme et non pas ce qui s'appliquera au 1^{er} avril 2017.

PLAN FONCTIONNEL TECHNIQUE (PFT) DU LABORATOIRE SERVEUR

Les fondements mêmes du plan d'aménagement ont été développés lors de l'atelier kaizen du mois de janvier 2017. Le contenu du PFT définit la commande qui sera acheminée aux professionnels de la construction, aux fins de planification et d'exécution du projet immobilier. La démarche de l'élaboration du PFT comprend plusieurs éléments :

- Établir les principes directeurs, sur la base du plan clinique;
- Définir les besoins, tout d'abord dans une perspective globale, puis en regard des fonctions et des activités, par unité fonctionnelle, espaces et locaux, et déterminer les exigences de performance technique à considérer;
- Fixer les exigences de performance technique du bâtiment de base en analysant et documentant le contexte dans lequel le projet sera réalisé (environnement, site, bâtiment);
- Démontrer la faisabilité du projet en modélisant diverses options et retenir celle qui est en concordance avec les besoins prédéfinis. Cette modélisation servira de référence pour les étapes suivantes;
- Démontrer la faisabilité de la mise en œuvre de la solution sur la base du modèle sélectionné. Il faut fixer les objectifs budgétaires sur la base de la solution immobilière de référence.

Le dépôt du PFT au MSSS est prévu au printemps 2017.

RÉALISATION D'UN ATELIER KAIZEN POUR LE LABORATOIRE SERVEUR

L'atelier kaizen 3P a eu lieu les 17-24-25 et 26 janvier 2017. Les différentes activités portaient principalement sur la détermination de l'aménagement global des secteurs de biochimie, microbiologie, hématologie, banque de sang, réception des laboratoires et des zones administratives.

Ainsi, plusieurs gestionnaires de laboratoires et médecins des trois régions ont participé au kaizen afin de proposer, à haut niveau, un processus et un aménagement optimal (voir liste ci-joint). La collaboration des



participants fut excellente. Trois plans d'aménagement ont été proposés. L'équipe de direction d'OPTILAB LLL sera amenée à sélectionner un des trois plans qui sera, dans un second temps, acheminé au MSSS. Le MSSS évaluera la faisabilité du plan en matière d'ingénierie, d'architecture et de budget.

Par la suite, une deuxième phase suivra afin d'approfondir davantage les processus de travail et opérationnels des différents secteurs. Des employés des trois régions seront alors sollicités pour participer à ces

kaizen. La date spécifique pour la réalisation de ces activités reste à déterminer.

Voici la liste des participants :

Anais Anais Lauzon-Laurin, microbiologiste infectiologue, Centre hospitalier régional de Lanaudière
Danielle Talbot, chef médical du Département de biologie médicale, Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Daniel Brunette, chef de service de biologie médicale, Centre hospitalier régional de Lanaudière
Dany Aubry, directeur clinico-administratif OPTILAB LLL
Emanuel Settecasi, chargé de projet OPTILAB LLL
France Brisebois, chef intérimaire des services de biologie médicale (Argenteuil et des Sommets)
Guylaine Lévesque, chef de service microbiologie, pathologie, Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Isabelle Girard, chef de service biochimie, hématologie, Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Linda Lalancette, directrice médicale OPTILAB LLL
Linda Lavigne, chef de service hygiène et salubrité, CISSS de Laval
Lyne Moreau, chargée de projet, Direction des services techniques, Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Mélanie Cyr, coordonnatrice administrative, CISSS des Laurentides
Mélanie Girard, conseillère en développement organisationnel, CISSS de Laval
Mylène Ouellette, chef de service biologie médicale et soins respiratoires (Mont-Laurier et Rivière Rouge)
Nancy Vézina, coordonnatrice des services de biologie médicale, Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Stéphanie Castonguay, adjointe au chef du Département de biologie médicale, Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Véronique Beaulieu, chef de service de biologie médicale, Hôpital de St-Eustache
Zeinab Daher, biochimiste clinique, Hôpital Pierre-Le Gardeur

AJOUT DE SÉANCES DE CONSULTATION À L'OFFRE DE SERVICE DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Le projet de regroupement des laboratoires est un projet d'envergure dont les impacts auront une répercussion en termes de processus, de pratiques, d'environnement de travail, d'outils et de savoir-faire sur tous les employés travaillant dans les laboratoires et les centres de prélèvements visés par le projet OPTILAB LLL.

Reconnaissant que ces transformations ne sont pas sans conséquence sur la vie personnelle et professionnelle de ces employés et dans le but de soutenir ces derniers dans cette transition, les directions des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ), les directions des services multidisciplinaires (DSM) des trois régions ainsi que la direction OPTILAB LLL se sont entendues afin d'offrir aux employés touchés par le projet une extension de la couverture actuelle d'accès au programme d'aide aux employés (PAE). Un maximum de 10 séances au total, incluant celles comprises au forfait de base, est offert à tous les employés des établissements visés par le projet OPTILAB LLL. Un communiqué a d'ailleurs été diffusé à ce sujet.

Les prochaines étapes

TRANSFERT ADMINISTRATIF DES EMPLOYÉS AU 1^{er} AVRIL 2017

À partir du 1^{er} avril 2017, plusieurs employés des laboratoires de Lanaudière et des Laurentides deviendront officiellement des employés OPTILAB LLL. Ainsi, les employés concernés se verront transférer administrativement vers le CISSS de Laval. Les DRHCAJ et les directions des ressources financières (DRF) de la grappe LLL travaillent en étroite collaboration avec les différents partenaires afin de s'assurer que le transfert administratif des dossiers d'employés se fasse sans faille. À cet effet, plusieurs rencontres ont lieu afin de suivre l'évolution des différentes actions. Les employés concernés se verront offrir l'accompagnement nécessaire afin de bien comprendre les nouvelles modalités de fonctionnement. Des activités et un guide d'accueil sont d'ailleurs en élaboration.

DES RÉPONSES À VOS PRÉOCCUPATIONS

Lors des dernières rencontres qui ont eu lieu en décembre dernier pour la présentation du plan de main-d'œuvre, plusieurs questions ont été soulevées de la part du personnel des laboratoires. Un document a été élaboré afin de pouvoir fournir les réponses aux questions. Bien que certaines réponses aux questions soulevées au mois de décembre ne soient pas connues, les travaux se poursuivent afin d'y répondre en temps et lieu. Par exemple, sur la façon de remplir les feuilles de temps à compter du 1^{er} avril 2017. Le document sera maintenu à jour et sera disponible pour les gestionnaires de laboratoires qui pourront transmettre les réponses à leurs équipes.

Les questions soulevées par rapport à l'application des conventions syndicales sont toujours en discussion. Les rencontres avec les différents partenaires syndicaux concernant les modalités de transfert se poursuivent dans chacune des trois régions. Vous pouvez également vous référer à vos représentants syndicaux si vous avez des questions précises sur les conventions collectives.

Information

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Vous êtes invités à les transmettre à l'adresse suivante : Optilablll@ssss.gouv.qc.ca

OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATION

Vous pouvez trouver davantage d'information sur le projet OPTILAB LLL aux endroits suivants :

- Site Internet www.optilablll.com
- Site Internet du [ministère de la Santé et des Services sociaux \(MSSS\)](#)

Ligne du temps projeté provisoire

